

COMMUNE DE SALICE

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT – Antoine PINNA
- Notaires associés –
Pôle d'activités de Porticcio
Local n°12
20166 GROSSETO-PRUGNA**

Suivant acte reçu par Maître Joseph MELGRANI, Notaire à GROSSETO-PRUGNA, le 15 juillet 2025, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur François PIETRI, demeurant à SALICE.
Né à LYON 2ÈME ARRONDISSEMENT le 28 mai 1950 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A SALICE (Corse-du-Sud) :

Dans un ensemble immobilier cadastré section AB lieudit PETROSO N°264 pour 95 ca, le QUART (1/4) INDIVIS en PLEINE PROPRIETE des lots de copropriété suivants :
Lot n°1, soit une pièce au rez de chaussée ;
Lot n°3, soit une pièce à l'étage ;
Lot n°6, soit le grenier ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : pmcv.porticcio@notaires.fr

Pour avis Maître Joseph MELGRANI